

ACCUEIL ET PRISE EN CHARGE AU CABINET DENTAIRE DES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES



Intervenantes :

Mme HEUZE, juriste du CIDFF31 – Mme MAURY, psychologue



Toulouse, le jeudi 12 septembre 2019
PROMADENT 8, rue Louis Courtois de Viçose 31100 TOULOUSE

PROGRAMME

Accueil des participants à 8 h 45

Matin

Etat des lieux sur les violences faites aux femmes
Cas cliniques et obligations médico-légales
Approche de la psychologie traumatique dans le cadre du cabinet dentaire.

Après Midi

Cas cliniques et obligations médico-légales
Procédures juridiques liées aux spécificités odontologiques
Place du chirurgien-dentiste dans le réseau départemental de prise en charge.

Public visé

Chirurgien-Dentiste, Assistant(e) Dentaire, Secrétaire Médicale.

Objectifs pédagogiques

Connaître, repérer et comprendre :

- Les spécificités d'accueil et de prise en charge des femmes victimes de violences
- Les différents traumatismes bucco-dentaires liés à des violences
- Les éléments cliniques devant figurer dans le certificat médical
- L'état du droit applicable en matière odontologique
- Les préconisations thérapeutiques et médico-légales
- La prise en charge et l'orientation des victimes.

Cette formation est susceptible d'être prise en charge par le FIF-PL pour les professionnels libéraux et par Actaliens pour les salariés dans la limite du budget disponible. Le déjeuner est compris dans la formation.

Dans l'attente de nous retrouver, nous vous adressons nos meilleurs sentiments confraternels

Permanence FFCD le lundi et le jeudi de 9 h à 13 h
tél : 05.81.02.41.93 - Mail : ffcd.secretariat@gmail.com

Docteur Isabelle MORILLE
Présidente SFCD Région OCCITANIE
Mail : isabelle.morille@sfcd.fr



Accueil et prise en charge au cabinet dentaire des femmes victimes de violences, à Toulouse le 12 septembre 2019

Bulletin d'inscription à renvoyer accompagné de votre règlement à l'ordre de FFCD à l'adresse suivante :

Secrétariat FFCD - 18, rue Charles Portal Bât C1 - 81000 ALBI

Je suis adhérente ou supporter au syndicat SFCD, je joins un chèque de 280 € pour la formation

Je ne suis pas adhérente ou supporter au syndicat SFCD, je joins deux chèques :
 ↪ un de 40 € pour l'adhésion **annuelle obligatoire** à FFCD (organisme de formation)
 ↪ un de 320 € pour la formation

Mon assistant(e) vient. Je joins un chèque de 260 € par assistant(e).
 Si mon assistant(e) vient seul(e) **ET** si je ne suis pas adhérente ou supporter au Syndicat SFCD,
 je joins un chèque de 40 € pour l'adhésion **annuelle obligatoire** à FFCD

TOTAL

Nom et Prénom des assistants (es)

.....

Cachet, Téléphone, E-mail obligatoire